



SECTION « L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint
Saint-Exupéry)

DE LA
SARTHE

**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Déclaration liminaire CTL du 19 janvier 2021

Madame la Présidente,

Ce mardi 19 janvier 2021, les représentants de FO DGFIP Sarthe élus sont convoqués en 2ème séance sur le thème récurrent des suppressions d'emplois.

Cette année encore le département de la Sarthe est fortement touché avec 12 nouvelles suppressions d'emplois nettes(14 dans les catégories ABC cumulées).

EVOLUTION des emplois PLF 2021	A+	A	B	C	Total
Total	2	-1	-6	-7	-12

Cette nouvelle saignée vient amplifier encore plus une situation devenue explosive avec la première phase de mise en place de NRP en 2021. Conjuguées avec la précarisation des emplois, les déclinaisons de la loi de transformation de la fonction publique à la DGFIP, c'est la destruction de notre administration qui se poursuit si nous ne la stoppons pas collectivement.

Toutes les missions de la DGFIP sont essentiels. Et pourtant, les modes de recouvrement des finances et les conseils qui les accompagnent ont changé. Pour exemples :

- Les buralistes ouverts tous les jours servent de collecteurs en même temps qu'ils atomisent les agents.
- Les centres de contact qui évitent l'afflux du public et les RDV . Le rôle des agents de la DGFIP devient plus invisible et les suppressions de poste moins flagrantes. C'est aussi ce qui se passe quand les unités de travail regroupent beaucoup d'agents , il est plus facile de faire des tailles (cf centre de contact aujourd'hui).
- Les trésoreries en réduisant le personnel pour atteindre des seuils critiques qui mènent les agents à demander eux mêmes la suppression de leur unité de travail.

Tous les services sont exsangues. Pourtant tous les postes des petites communes sont importants d'autant qu'ils apportent aussi une grande contribution économique pour ces communes. A cela, la réduction des postes limite la mobilité géographique et les mutations.

Par ailleurs, l'application du NRP impacte les quelques services de pleine compétence qui subsistent et accélère ainsi la destruction pure et simple de tout le réseau, des missions et des droits et garanties de l'ensemble des agents.

Parrallèlement et pour rendre tout cela moins lisible, notre direction recourt au maximum de ses possibilités en emplois de « services civiques » et d'agents contractuel et induit une précarité accrue.

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

Quoi qu'on en dise, l'indifférence semble désormais la règle et un tel mépris envers les agents est inacceptable.

La sère publique est le seul remède salvateur à un désordre agressif envers chaque concitoyen.
Se résigner à accepter l'inacceptable, c'est accepter de disparaître sans combattre.

Alors comme disait Roland Bacri « combattre pour la paix, il paraît que c'est de bonne guerre », c'est pourquoi « je suis un objecteur de science-con ».

Nous nous retirons de ce CTL.